



Loi d'orientation et de programmation de la recherche et de l'innovation (LOPRI)

Le gouvernement veut mettre la recherche publique et l'enseignement supérieur au service des entreprises et développer la précarité.

- ◆ Généralisation de la recherche sur projet, financée et pilotée par des agences de moyens.
- ◆ Orientation des efforts de l'État vers la recherche privée et l'innovation à court terme au détriment de la recherche publique et à long terme.
- ◆ Démantèlement de l'organisation nationale de la recherche au profit des pôles d'excellence (PRES) qui exacerberont concurrence et inégalités entre régions et entre laboratoires.
- ◆ Pas d'accroissement significatif des emplois publics, développement de la précarité (doctorants, post-docs) et des emplois de droit privé, gestion individualisée des carrières (réforme évaluation-notation des IATOS).
- ◆ Mise en place de l'Université à deux vitesses : pôles d'excellence pour certains (masters, doctorats) et collège universitaire pour les autres (arrêt au niveau licence).

Dans le même sens, le gouvernement remplace les critères sociaux par des critères de mérite pour l'attribution des bourses aux étudiants.

L'intersyndicale Recherche-Dijon et le collectif SLR-Dijon

appellent tous les personnels de la recherche et de l'enseignement supérieur, ainsi que les étudiants, à se mobiliser contre cette loi d'orientation :

Assemblée générale

Vendredi 4 Février 2005 de 12 à 14 heures

Amphi Prudhon à l'Université Dijon (Bât. Droit-Lettres)

Manifestation

Samedi 5 Février 2005 à 15 heures

Place de la Libération à Dijon,

en blouse blanche et derrière la banderole : « **Pour la défense du service public de la recherche et de l'enseignement supérieur et pour l'emploi** »